

Sensibilisation aux gestes qui sauvent



Prévention - Sécurité

Référence formation : 6-SP-gqs - Durée : 1 jour

Objectifs

Etre sensibilisé aux gestes qui sauvent Réagir face à un arrêt cardiaqueAvoir les bons réflexes

Pré-requis

Pas de prérequis spécifique

Contenu pédagogique

Présentation de la formation, des participants et de leurs attentes spécifiques

Cadre réglementaire : cette formation obligatoire est destinée aux futurs retraités suite à la loi loi N° 2020-840 du 3 juillet 2020. Son objectif est de créer le statut de citoyen sauveteur, de lutter contre l'arrêt cardiaque et de sensibiliser aux

Cadre réglementaire : cette formation obligatoire est destinée aux futurs retraités suite à la loi loi N° 2020-840 du 3 juillet 2020. Son objectif est de créer le statut de citoyen sauveteur, de lutter contre l'arrêt cardiaque et de sensibiliser aux

Autre texte de référence : Article R 1237-9-1 Code du Travail décret n° 2021-469

Autre texte de référence : Article R 1237-9-1 Code du Travail décret n° 2021-469

Enseignement théorique

Enseignement théorique

- Savoir assurer sa sécurité, celle de la victime et des autres personnes
- Savoir transmettre le bon message au service de secours d'urgence : les différents messages d'alerte
- Savoir réagir face à une hémorragie externe et installer la victime dans une position d'attente adaptée
- Savoir réagir face à un arrêt cardiaque et comprendre l'utilisation du défibrillateur
- Savoir réagir face à différents traumatismes

Enseignement pratique



XXL Formation

34 rue Raymond Aron
76130 Mont Saint Aignan

Tél : 02 35 12 25 55 – Fax : 02 35 12 25 56

N° siret : 485 050 611 00014 – N° d'agrément : 23.76.03752.76

- Démonstration pratique avec mise en situation
- Manipulation du défibrillateur automatisé externe

Bilan, évaluation et synthèse de la formation

Durée préconisée : 1/2 journée (3,5 heures)

Durée préconisée : 1/2 journée (3,5 heures)

Profil formateur : formateur certifié SST Niveau 2 - INRS

Profil formateur : formateur certifié SST Niveau 2 - INRS

Organisation	Les sessions de formation ont lieu de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Profil formateur	• Nos formateurs sont des experts dans leurs domaines d'intervention • Leur expérience de terrain et leurs qualités pédagogiques constituent un gage de qualité
Moyens pédagogiques	• Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur. • Travail d'échange avec les apprenants sous forme de réunion - discussion. • Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle. • Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluation, des mises en situation et des jeux pédagogiques. • Alternance entre apports théoriques et exercices pratiques (en moyenne sur 30 à 50% du temps)
Moyens techniques en formation <u>présentielle</u>	Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation et équipée avec : • Ordinateurs • Vidéo projecteur ou Écran TV interactif • Tableau blanc ou Paper-Board
Moyens techniques en formation <u>distancielle</u>	A l'aide d'un logiciel comme © Microsoft Teams ou Zoom, un micro et une caméra pour l'apprenant. • Suivez une formation en temps réel et entièrement à distance. Lors de la session en ligne, les apprenants interagissent et communiquent entre eux et avec le formateur. • Les formations en distanciel sont organisées en Inter-Entreprise comme en Intra-Entreprise. • L'accès à l'environnement d'apprentissage (support de cours, ressources formateur, fichiers d'exercices ...) ainsi qu'aux preuves de suivi et d'assiduité (émargement, évaluation) est assuré. • Les participants recevront une convocation avec le lien de connexion à la session de formation. • Pour toute question avant et pendant le parcours, une assistance



XXL Formation

34 rue Raymond Aron
76130 Mont Saint Aignan

Tél : 02 35 12 25 55 – Fax : 02 35 12 25 56

N° siret : 485 050 611 00014 – N° d'agrément : 23.76.03752.76

	technique et pédagogique est à disposition par téléphone au 02 35 12 25 55 ou par email à commercial@xxlformation.com
Modalités d'évaluation	• Positionnement préalable oral ou écrit. • Feuille de présence signée en demi-journée. • Evaluation des acquis tout au long de la formation. • Questionnaire de satisfaction • Attestation de stage à chaque apprenant • Evaluation formative tout au long de la formation. • Evaluation sommative faite par le formateur ou à l'aide de la certification NULL : https://www.francecompetences.fr/recherche/NULL
Public concerné	Salariés - Demandeur d'emploi - Reconversion professionnelle
Adaptation pédagogique et matérielle	Si vous avez besoin d'adaptation matérielle ou pédagogique, merci de prendre contact avec notre référent Handicap par téléphone au 02 35 12 25 55 ou par email à handicap@xxlformation.com



XXL Formation

34 rue Raymond Aron
76130 Mont Saint Aignan

Tél : 02 35 12 25 55 – Fax : 02 35 12 25 56

N° siret : 485 050 611 00014 – N° d'agrément : 23.76.03752.76